

Seine Saint Denis

«L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (A. de SAINT EXUPERY)

DECLARATION LIMINAIRE : CTPD DU 15 OCTOBRE 2010

Monsieur le Président du Comité Technique Paritaire Départemental,

Le 13 Octobre, nous avons décidé de boycotter le Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD) pour les raisons suivantes.

- Ce CTPD intervenait en plein conflit social. La réussite de la grève du 12 Octobre a démontré le mécontentement des agents et le refus de la remise en cause du droit à la retraite.

- Le fonctionnement actuel des CTPD de la Seine Saint Denis ne permet pas le dialogue social. Les Procès Verbaux sont présentés aux Organisations Syndicales jusqu'à 10 mois après la tenue des commissions.

Lorsque les syndicats s'expriment, c'est aussi pour que leurs revendications soient transmises à la Direction Générale via les Procès Verbaux. Pour cette raison nous n'approuverons pas les 5 Procès Verbaux qui sont à l'ordre du jour.

- Les CTPD sont programmés lors d'échéances fiscales alors que celles-ci servent de prétexte à la direction pour refuser les ponts naturels aux agents.

- Enfin, nous tenions à souligner une fois de plus le problème des SIP et de l'accueil fiscal en Seine Saint Denis.

Les agents nous font part de leur difficulté à faire face à l'affluence des contribuables et à prendre des congés.

L'histoire récente des conflits au SIP de Pantin a bien montré toutes les tensions que la fusion pouvait amener dans les services et l'absence de dialogue social.

Alors que la première échéance amiable d'impôts de Septembre est passée, aucun rapport intermédiaire n'a été fait aux organisations syndicales sur le protocole expérimental sur les horaires d'ouverture au public de ce SIP.

Vous aviez indiqué lors du CTPD du mois de Juin (dont le procès verbal n'a pas été remis aux Organisations Syndicales) que les accueils primaires ne seraient obligatoires que dans les SIP de grande taille.

Noisy le Sec est un SIP de petite taille. Un accueil professionnalisé a cependant été fait en réquisitionnant des agents pour l'accueil primaire et spécialisé.

Les problèmes de manque de personnel dans ce SIP comme dans les autres ne sont pas pris en compte par la direction.

Pour exemple récent, les agents du SIP de Livry Gargan nous ont fait part de leur stress.

Ils ont beaucoup de difficultés à assurer leur mission et à poser des congés suite au manque de personnel.

Les 3400 suppressions d'emplois prévues en 2011 ne feront qu'aggraver les conditions de travail des agents et le service rendu aux usagers.